FO 49 DGFiP la force syndicale

Force Ouvrière
LE SYNDICAT LIBRE ET INDÉPENDANT
HTTP://WWW.FO-DGFIP-SD.FR/049
☎ 02-41-74-53-04
fo.ddfip49@dgfip.finances.gouv.fr

Parking cité

Respectueux des lettres qui ont été adressées le 16 mars avec les pétitions « UN BADGE POUR CHAQUE AGENT GRATUITÉ DES EMPLACEMENTS POUR TOUS ! » par les syndicats FO DDT, DGFIP, Conseil Général, SPASEEN, DDPP, CGT DDI, UNSA DDT et DDCS, Solidaires DDCS qui stipulait :

« Dans un souci d'égalité, chaque agent qui le demande doit pouvoir obtenir un badge et continuer à bénéficier d'un accès gratuit au parking de la cité administrative ou à un autre parking proche de la cité. »

Et celle du 26 avril adressée par **FO DGFIP 49** à la direction départementale des finances publiques de Maine et Loire et transmise au préfet.
(Les pétitions signées, les lettres et les différents courriels sont à votre disposition).

Légitimés et mandatés par cette pétition majoritaire initiée par **FORCE OUVRIERE** ayant recueilli la signature de 511 agents des différentes administrations présentes sur le site de la Cité administrative d'Angers (150 à la DDFIP).

FO DGFIP 49,

avec sa **Fédération Générale des Fonctionnaires** et son **Union Départementale cgt-FORCE OUVRIERE de Maine et Loire** entend respecter et réaffirmer le contenu de ce mandat :

1) Accès au parking de la Cité suivant le principe « ***premier arrivé, premier servi »***. Pas de parking clos introduisant une entrave à l'application de ce principe.

2) Chaque agent travaillant sur le site de la Cité administrative doit pouvoir bénéficier d'un badge s'il en fait la demande.

> ***Pour FO, les administrations et la Préfecture doivent s'engager à octroyer un badge à tout agent qui en fait la demande et ce, sans aucune exclusion.***
> ***Contrairement à ce qui est actuellement prévu, les couples travaillant sur site, les agents qui bénéficient du remboursement « domicile/travail » doivent aussi en bénéficier. En effet, ces fonctionnaires peuvent, pour des raisons personnelles voire professionnelle, être dans l'obligation d'utiliser leur véhicule (rendez-vous administratif sur site, problème de santé, obligations scolaires liées aux enfants, grève des transports en commun etc....)***

3) Des places gratuites, à la charge des administrations, doivent être réservées sur un/des parking(s) près de la Cité et mises à disposition des agents en fonction du nombre de badges réclamés.

> **Parking clos (65 places) dédié aux services de Police au motif avancé de restructuration, construction du nouvel RIA, réhabilitation de l'ancien...**
> **Chaque administration cherche à optimiser le site pour réduire ses propres coûts afin de faire face à la rigueur budgétaire imposée par le gouvernement. Ces restructurations présentes et à venir réduisent et réduiront encore le nombre d'emplacements de parking, places dont le nombre sera largement insuffisant et pour longtemps.**
> **Pour FO DGFIP 49, le nombre de places mis à disposition ne doit en aucun être réduit, ni aujourd'hui, ni demain.**

Audience du 2 juillet chez le Préfet :

Sur la gratuité et la non réduction du nombre de places, que seul **FORCE OUVRIERE** a évoqué, le Préfet a répondu qu'il était lié aux contraintes budgétaires, politique austéritaire oblige, tout en laissant la possibilité à chaque administration d'en décider, renvoyant la balle dans leur camp.

Pour la disparition des deux critères restants (Couple, domicile travail), le préfet s'est dit prêt à donner satisfaction, indiquant ensuite que des quotas sur la base d'un badge pour 2,88 agents seraient imposés à chaque administration et que celles-ci devront reprendre les réunions avec leurs syndicats respectifs.

Pour le parking qui sera clôturé et réservé à la police (65 places), le préfet a justifié sa décision pour des raisons de sécurité.

Un « débadgeage » aura lieu courant septembre (sans précision de date), une période « test » serait mise en place jusqu'à la fin de l'automne. Selon les dires du Préfet, l'objectif est de remplir le parking. En fonction des résultats, il pourrait revoir le quota attribué à chaque administration…

Quel est l'intérêt de demander un badge pour tous,
si la moitié des collègues doivent se stationner et payer à l'extérieur ?

La diminution de l'offre à l'intérieur de la cité sans la stricte compensation gratuite extérieure entraînera de fait l'exclusion de collègues, ceux-ci seront obligatoirement lésés financièrement. Ils subiront une nouvelle perte de pouvoir d'achat. En 2016, la réaffectation de l'ancien RIA, détériorera encore plus la situation… »

FO DGFIP 49 refusent que soit ajoutée à la rigueur gouvernementale une austérité locale.

Pour FORCE OUVRIERE le nombre de places gratuites mis à disposition ne doit en aucun cas être réduit, ni aujourd'hui, ni demain.
FO DGFIP 49 restera fidèle à la pétition « UN BADGE POUR CHAQUE AGENT GRATUITÉ DES EMPLACEMENTS POUR TOUS ! C'est une question de loyauté vis-à-vis des collègues signataires !

Pour FORCE OUVRIERE, plus que jamais, il appartient au préfet et aux administrations de trouver les solutions et les moyens budgétaires pour financer des emplacements gratuits à tous. Il ne faut pas faire subir aux fonctionnaires de la Cité administrative d'Angers une situation que les responsables des administrations refuseraient de s'appliquer.
Les fonctionnaires de la Cité ne sont pas à l'origine des restructurations administratives. Ils n'ont pas à en supporter financièrement les conséquences. C'est une question de décence et de bon sens.

Avec FO DGFIP 49, respect du mandat donné !
Adhérez à FO DGFIP 49, le syndicat qui reste un syndicat.

Bulletin à retourner à Christel Lucas SIP Angers Nord

NOM : Prénom :

Grade : Affectation :

Déclare vouloir adhérer au syndicat **FO DGFiP**

Fait à : Le

Signature :

66% de la cotisation est en crédit d'impôts